

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-419/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1971 et promotion, au titre de l'année 1971 du personnel des cadres territoriaux

n° 72-419/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 mars 1972

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro
10 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1971, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DU SERVICE METEOROLOGIQUE CADRE DES ASSISTANTS-METEOROLOGISTES Pour assistant-météorologiste principal, 1 échelon Mahmoud Ibrahim Ali, pour compter du 1er janvier 1971 (Service M.T.O.), ancienneté conservée 6 mois. Pour assistants-météorologistes de 1° classe, 1e: échelon Ibrahim Mohamed Sultan, pour compter du 1° janvier 1971 (Service M.T.O.). ancienneté épuisée ; Mohamed Aden Ahmed Dini, pour compter du 1er juillet 1971 (Service M.T.O.) : Hassan Aden Bouraleh. pour compter du 1er octobre 1971 (Service M.T.O.).

Art 2

Sont promus. au titre de l'année 1971, pour compter des dates et selon les modalités ci-après indiquées, les fonctionnaires du Territoire dont les noms suivent :